



Election/Élection

PLEASE POST/
VEUILLEZ AFFICHER

TO / DESTINATAIRES: CAW Local 2002 Members / Membres de la Section locale 2002 des TCA
JAZZ TECHNICAL SERVICES / JAZZ SERVICES TECHNIQUES

FROM / DE LA PART DE: CAW Local 2002 / Section locale 2002 des TCA

DATE: July 15, 2011 / 15 juillet 2011

SUBJECT / OBJET: Election for / Élection aux postes suivants:

(1) District Chairperson / Président(e) de district

NOTICE OF WRITS FOR ELECTION / AVIS D'UN BREF D'ÉLECTION

This notice is to advise all members of CAW Local 2002 that in accordance with the Bylaws of CAW Local 2002, an election will take place for the above captioned positions. / Par la présente, nous avisons tous les membres de la section locale 2002 de la tenue d'une élection pour combler les postes ci-haut mentionnés conformément aux Règlements de la section locale 2002.

The term of office for all elected officers of CAW Local 2002 is three (3) years and begins on the first day of the month following the election. / Le mandat de tous les dirigeants et dirigeantes élus de la Section locale 2002 est d'une durée de trois (3) ans et débute le premier jour du mois suivant l'élection.

Any member in good standing may run for election for the position by submitting a completed **Nomination Form via Fax or by Registered/Express Mail to be received by the deadline** to CAW Local 2002 Office, 5-7015 Tranmere Dr, Mississauga On, L5S 1M2, Fax: (905) 678-0100 / 1-866-635-5956. **Nominees please read the Guidelines for Candidates.** All nominators or nominee **MUST** confirm with the Local 's office that the fax was received by calling (905) 678-1551 Ext. 0 / 1-888-226-8885 Ext. 0. / Tout membre en règle peut se porter candidat(e) à ce poste en faisant parvenir un **formulaire de mise en candidature rempli, par télécopieur ou par courrier enregistré/express, de manière à ce qu'il parvienne avant la date limite** au bureau de la Section locale 2002, 5-7015 Tranmere Dr, Mississauga On, L5S 1M2; télécopieur : (905) 678-0100 / 1-866-635-5956. **Les personnes candidates sont priées de lire les Lignes directrices à leur intention.** Tous les auteurs de mises en candidature ou les candidats **DOIVENT** confirmer la réception de la télécopie en communiquant avec le siège social au (905) 678-1551 Ext. 0 / 1-888-226-8885 Ext. 0.

Tuesday, August 02, 2011 / Mardi 02 août 2011

Nomination forms accompany this Writ and more are available through CAW Local 2002 office at (905) 678-1551 Ext. 0 / 1-888-226-8885 Ext. 0. / Des formulaires de mise en candidature sont joints à ce bref ou s'obtiennent en communiquant avec le bureau de la Section locale 2002 au (905) 678-0100, poste 0 / 1-888-226-8885, poste 0.



JOB DESCRIPTION

District Chairperson

- Responsible for administering the collective agreement, handling grievances.
- Encouraging the education of Vice Chairpersons and the membership in general.
- Providing counsel to the members in their District.
- S/he shall exercise supervision over the affairs of the Local Union at the District level.
- Preside at regular and special District meetings and attend all meetings as directed by the Executive Board.
- Adhere to the provisions of these Bylaws and Constitution and the collective agreement and shall have no right to negotiate procedures which contravene these Bylaws/Constitution or the applicable collective agreement.
- Convene meetings of his/her committee or District members.
- Copy of all correspondence bearing the signature of a District Chairperson shall be copied to the President and appropriate Vice President.
- Be responsible for maintaining the effectiveness of the local Union within the District, ensuring constant representation with local managements for the purpose of discussion of changes affecting the work and working conditions of members and administering the collective agreement within the District.
- Other duties as outlined in Article 4.9 Section 9 and 6.2 in Section 2 of the Local's Bylaws.
- All elected District Chairpersons shall receive a copy of the Local's District Chairperson Manual.
- The term of office for all elected officers is three (3) years. Assumes office the first of the month following the election.

DESCRIPTION DE POSTE

Président(e) de district

- Responsable de l'administration de la convention collective et du traitement des griefs.
- Encourage l'éducation des vice-présidentes et vice-présidents et des membres en général.
- Conseille les membres du district
- Supervise les affaires de la section locale au niveau du district.
- Préside les réunions de district régulières et spéciales et assiste à toutes les réunions conformément aux directives du Bureau exécutif.
- Adhère aux dispositions des présents Règlements/Statuts ou à la convention collective et n'a aucun droit de négocier des procédures qui contreviennent aux présents Règlements/Statuts ou à la convention collective applicable.
- Convoque les réunions de son comité ou des membres du district.
- Transmet une copie de toute correspondance portant signature de la présidente ou du président de district à la présidente ou au président et à la vice-présidente ou au vice-président approprié de la section locale.
- Responsable de voir au maintien de l'efficacité de la section locale dans le district, en assurant la représentation constante auprès de la partie patronale locale, afin de discuter de changements touchant le travail et les conditions de travail des membres et d'administrer la convention collective à l'intérieur du district.
- Assume d'autres fonctions conformément à l'article 4.9, chapitre 9 et à l'article 6.2, chapitre 2 des Règlements.
- Les présidents et présidentes de district élus recevront copie du manuel du président ou de la présidente de district.
- Tous les dirigeants et dirigeantes élus le sont pour un mandat de trois (3) ans et entrent en fonction le premier jour du mois suivant leur élection.



Code of Conduct and Ethics

Unions are voluntary democratic organizations in which we view each other as equals. Discrimination, harassment, unreasonable dissension and personal attacks violate our principals, undermine our Solidarity and erode our strength.

Our Collective Bargaining strength, influence and credibility in the workplace is based on our internal organization, mobilization and Solidarity.

We, the members of CAW Local 2002 have joined together to help one another and unite our strength to win better wages, working conditions and social justice through collective bargaining and political action.

We recognize that human beings are fallible but we believe in democratic principles and Solidarity and want a local which operates by rule of law, constitution, bylaws and common sense.

Subject to reasonable rules and regulations each member has freedom of speech, the right to run for office, nominate and to vote in free, fair and honest elections.

In a democratic union, as in a democratic society, all members have rights but they also must accept corresponding obligations. All members have the right to freely criticize the policies of union officials, however, this does not include the right to undermine the union as an institution or vilify or humiliate other members of the union.

Should any member or officer disagree with or wish to appeal action of the local or officers they must first attempt to resolve the matter within the local union and exhaust all avenues of appeal in the local union prior to seeking outside recourse.

In accepting nomination for office members agree to uphold these principles, rights and obligations.

Signed / Signé: _____

Date: _____

Code de conduite et d'éthique

Les syndicats sont des organisations démocratiques volontaires où les gens se considèrent les uns les autres comme des égaux. La discrimination, le harcèlement, les dissensions déraisonnables et les attaques personnelles sont contraires à nos principes, sapent notre solidarité et minent notre pouvoir.

Notre pouvoir de négociation collective, notre influence et notre crédibilité en milieu de travail reposent sur notre organisation, notre mobilisation et notre solidarité à l'interne.

Nous, les membres de la section locale 2002 des TCA, joignons nos efforts pour nous aider les uns les autres et pour consolider notre pouvoir pour remporter de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et la justice sociale par l'intermédiaire de la négociation collective et de l'action politique.

Nous reconnaissons que l'être humain est faillible, mais nous avons foi dans les principes démocratiques et dans la solidarité et nous voulons une section locale qui fonctionne dans le respect de la loi, des Statuts, des Règlements et du bon sens.

Sous réserve de règles et de règlements raisonnables, chaque membre est libre de parler, de briguer une fonction électorale, de mettre une personne en candidature et de voter dans le cadre d'élections libres, équitables et honnêtes.

Dans un syndicat démocratique autant que dans une société démocratique, tous les membres ont des droits, mais ils doivent aussi accepter des obligations correspondantes. Tous les membres ont le droit de critiquer librement les politiques des dirigeantes et dirigeants officiels du syndicat; cependant, ce droit ne s'étend pas au droit de miner le syndicat en tant qu'institution ni de diffamer ou d'humilier d'autres membres du syndicat.

Les membres et les dirigeantes et dirigeants en désaccord ou souhaitant en appeler d'actions de la section locale ou de ses dirigeantes ou dirigeants doivent en premier lieu tenter de régler la question au sein de la section locale et épuiser toutes les avenues d'appel au sein de la section locale avant d'envisager un recours extérieur.

En acceptant leur mise en candidature, les membres acceptent d'adhérer à ces principes, droits et obligations.

NOMINATION FORM FOR / FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE : District Chairperson / Présidente de district Jazz Technical Services / Jazz Services Techniques

Section 1. Nominee / Candidat(e)

Surname /
Nom de famille : _____
1st Name / Prénom : _____

Employee nbr/num d'Employé(ée) _____

Address / Adresse : _____

Email/Courriel: _____

Home Phone / Tél. (d): _____
Business Phone / Tél. (b): _____
Cell Phone/Tél. Cell: _____

Base / Work Location /
Base / Lieu de travail : _____

**Section 2. Nominator /
Auteur de la mise en candidature**

Surname /
Nom de famille : _____
1st Name / Prénom : _____

Employee nbr/num d'Employé(ée) _____

Address / Adresse : _____

Email/Courriel: _____

Home Phone / Tél. (d): _____
Business Phone / Tél. (b): _____
Cell Phone/Tél. Cell: _____

Base / Work Location /
Base / Lieu de travail : _____

**Section 3. Secondor / Personne appuivant
la mise en candidature**

Surname /
Nom de famille : _____
1st Name / Prénom : _____

Employee nbr/num d'Employé(ée) _____

Address / Adresse : _____

Email/Courriel: _____

Home Phone / Tél. (d): _____
Business Phone / Tél. (b): _____
Cell Phone/Tél. Cell: _____

Base / Work Location /
Base / Lieu de travail : _____

**Nominee's Declaration / Déclaration du
candidat (de la candidate)**

I declare that I am a member in good standing of the
CAW and I accept nomination for the above named
office. / Je déclare que je suis membre en règle des TCA et
j'accepte de me porter candidat(e) au poste indiqué ci-dessus.

Signed / Signé: _____

Date: _____

**Nominator's Declaration /
Déclaration de l'auteur de la mise en candidature**

I declare that I am a member in good standing of the CAW
and hereby nominate the candidate appearing in Section 1.
Je déclare que je suis membre en règle des TCA et par la
présente je propose le (la) candidat(e) nommé(e) à la section 1.

Signed / Signé: _____

Date: _____

**Secondor's Declaration / Déclaration de la personne
appuivant la mise en candidature**

I declare that I am a member in good standing of the CAW
and I second the nomination contained herein. / Je déclare
que je suis membre en règle des TCA et j'appuie la mise et
en candidature ci-incluse.

Signed / Signé: _____

Date: _____

NOTE: This form, when properly completed by bona fide members, shall be deemed to comply with those regulations pertaining to nominations prescribed under Article 4 Section 1 of the CAW Local 2002 By-Laws. Upon completion it must be submitted, **via FAX (please call the office to confirm receipt) or by Registered/Express Mail to be received by the deadline**, to CAW Local 2002, 5-Tranmere Dr, Mississauga On L5S 1M2; Fax (905) 678-0100/1-866-635-5956. / À condition d'être correctement rempli par des membres authentiques, ce formulaire sera jugé conforme aux règlements relatifs à la mise en candidature prescrits aux termes du chapitre 4, article 1 des Règlements de la Section locale 2002 des TCA. Une fois rempli, ce formulaire doit être envoyé, **par TÉLÉCOPIEUR (prière d'appeler le bureau pour confirmer la réception) ou par courrier enregistré/express, de manière à parvenir avant l'échéance du délai** à la Section locale 2002 des TCA, 5-7015 Tranmere Dr, Mississauga On L5S 1M2; télécopieur : (905) 678-0100/1-866-635-5956.

Nominations close at 1200 hours EST/ Les mises en candidature sont acceptées jusqu'à 12 h HNE: Tuesday, 02 August 2011/Mardi 02 août 2011.
Nomination Forms received after this date will be declared invalid / Les formulaires de mise en candidature reçus après cette date seront déclarés nuls
A signed copy of the code of conduct must accompany nominations / Une Copie de la Code de Conduit d'éthique doivent être inclus avec les nominations